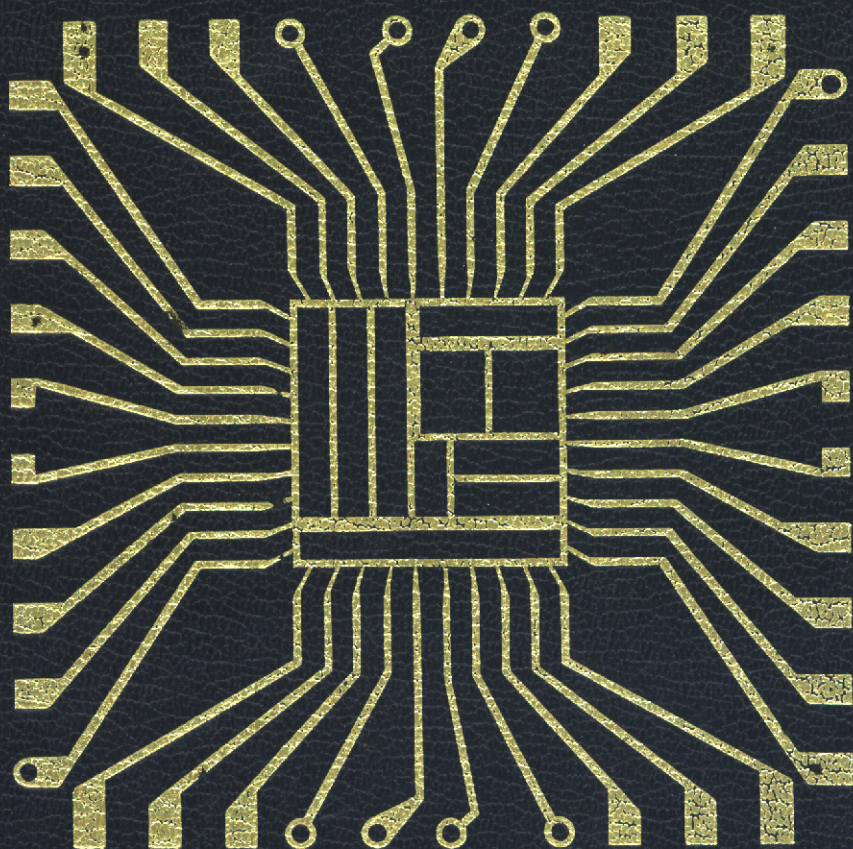


SCIENCES ET PRATIQUES DE L'INFORMATIQUE

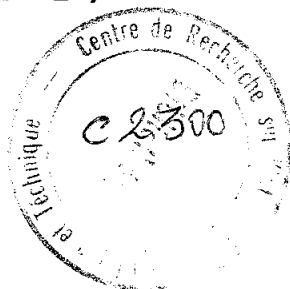


Bordas informatique

**DICTIONNAIRE D'INFORMATIQUE
ANGLAIS/FRANÇAIS
FRANÇAIS/ANGLAIS**

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

DICTIONNAIRE D'INFORMATIQUE ANGLAIS / FRANÇAIS FRANÇAIS / ANGLAIS



par
Guy FEHLMANN
Professeur à l'Université de Caen

**2200 mots-clefs
et 350 sigles**

Bordas informatique

3802

La présente édition a été achevée d'imprimer
en juin 1988

© BORDAS, Paris, 1983
ISBN 2-04-013347-X

" Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droit, ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration "

SOMMAIRE

Avant-propos	IV
Dictionnaire anglais-français, avec définitions	1
Dictionnaire français-anglais	119
Sigles et abréviations	185